



**UPEC**  
UNIVERSITÉ PARIS SUD CRÉTEIL

FACULTÉ  
DE SCIENCES ÉCONOMIQUES  
ET DE GESTION

# INVESTISSEZ AUJOURD'HUI POUR VOS ÉQUIPES DE DEMAIN

Taxe d'apprentissage

## VOUS SOUHAITEZ ENCOURAGER LES ACTIONS DE LA FSEG ?

### Quand ?

Du 27 mai au 2 août  
& du 12 août au 4 octobre 2024

### Comment ?

- La déclaration et le paiement du solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09 % de la masse salariale 2023) sont effectués par l'employeur auprès de l'Urssaf et de la MSA, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2024.
- Dès la fin du mois de mai, la plateforme SOLTéA (<https://www.soltea.gouv.fr>) vous permettra de flécher les fonds issus du solde de votre taxe d'apprentissage à l'UPEC.
- Sélectionnez la faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG) avec l'identifiant UAI\_0941481Z



## Contacts

- [baip-scienceseco@u-pec.fr](mailto:baip-scienceseco@u-pec.fr)
- Tel : 01 41 78 46 11

## Misez sur nos formations et contribuez à la formation d'excellence de vos experts de demain !

Choisir la Faculté de sciences économiques et de gestion, c'est choisir nos formations d'excellence adossées à l'activité de recherche du laboratoire de l'UFR (Érudite) et contribuer ainsi à l'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

Encadrées et animées par des enseignants et des enseignants-chercheurs reconnus autant pour leur expertise dans leur domaine de spécialité que pour leur savoir-faire pédagogique, mais aussi par de nombreux intervenants professionnels, nos formations préparent les étudiants à une insertion professionnelle réussie dans des secteurs et des expertises alignés sur les besoins des entreprises d'aujourd'hui.

## LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTIS- SAGE PERMET :

- de renouveler les équipements scientifiques, informatiques et audiovisuels ;
- de financer l'accompagnement individualisé ou par petits groupes des étudiants et futurs apprentis ;
- d'investir dans de nouveaux dispositifs pédagogiques (jeux d'entreprises plateforme de e-learning, préparation au TOEIC) ;
- de financer la mobilité internationale des apprentis.

## POURQUOI SOUTENIR L'UFR DE SCIENCES ÉCONOMIQUE ET DE GESTION (FSEG) ?

L'UFR de sciences économiques et de gestion se positionne comme un acteur majeur de la professionnalisation grâce aux efforts déployés par nos équipes enseignantes, mais également grâce à la collaboration des entreprises partenaires.

En versant votre taxe d'apprentissage à un ou plusieurs diplômes de notre faculté, vous devenez notre partenaire et favorisez l'adéquation de nos formations aux besoins de votre entreprise. Vous contribuez ainsi à l'amélioration permanente de la qualité de la formation de vos futurs collaborateurs dans des domaines diversifiés.

**La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle, elle contribue à la qualité des enseignements et au développement des connaissances et des compétences.**



En savoir plus  
[fseg.u-pec.fr](https://fseg.u-pec.fr)



## NOS FORMATIONS À LA FSEG

